

CONDITIONS GÉNÉRALES

INTERCOMMUNALE IDETA – CRÉMATORIUM 'LES BLANCS ARBRES'

Objet : Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les prestations de services fournies par le crématorium Les Blancs Arbres à ses clients.

1. Toutes les factures sont payables dans un délai de **15 jours calendrier à compter de la date de facturation**. En cas de non-paiement dans ce délai, des intérêts de retard et/ou des frais administratifs peuvent être appliqués conformément à la législation en vigueur.
 - 1.1 Concernant les paiements effectués par domiciliation, il est expressément stipulé que tout défaut de paiement constaté impliquera, pour le débiteur défaillant, la déchéance du droit de payer ultérieurement par ce biais.
En pareil cas, et sauf accord exprès et préalable, le paiement du solde devra impérativement intervenir sur place ou au plus tard avant la réalisation de la prestation (notamment avant la crémation).
À défaut de règlement à cette échéance, la prestation pourra être suspendue ou refusée.
2. Toute contestation portant sur la facture doit se faire par écrit et par courrier recommandé, dans les quinze jours de la date de la facture. La date et le numéro de la facture doivent être repris en référence du courrier.
3. En cas de non-paiement de la facture dans le délai prescrit :
 - a. Un intérêt de retard de 8,5% par an sera automatiquement comptabilisé à titre d'arriérés supplémentaires. Cet intérêt prend cours à partir de la date d'échéance de la facture.
 - b. Une clause pénale forfaitaire de 50 euros sera facturée en sus des intérêts au taux légal en vigueur.
Ces montants sont acquis de plein droit sans avis préalable et font l'objet d'une facturation séparée.
4. En cas de force majeure, grèves, problèmes techniques retardant la crémation, aucune compensation ne sera due.
5. En cas de litige, seuls les tribunaux de la juridiction de Tournai sont compétents.
6. Acceptation des conditions
Toute réservation, demande de prestation implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.
7. Prestations proposées
Les services comprennent notamment :
 - Crémation de dépouilles humaines,
 - Organisation de cérémonies d'hommage,
 - Location de salles et équipements audiovisuels,
 - Conservation ou dispersion des cendres selon la législation en vigueur,
 - Services annexes (Horeca, etc.).
8. Réservation
Les demandes de prestation doivent être effectuées via le formulaire en ligne prévu à cet effet. La réservation devient ferme dès confirmation du crématorium.
9. Droit de rétractation
Conformément à la loi belge, les prestations funéraires étant considérées comme des services nécessaires et urgents, elles ne sont pas soumises au droit de rétractation.
10. Annulation / Report
Toute demande d'annulation ou de report doit être communiquée au moins 24h à l'avance. En cas d'annulation tardive ou non-justifiée, le crématorium se réserve le droit de facturer tout ou partie de la prestation prévue.
11. Responsabilité
Le crématorium s'engage à fournir ses services avec professionnalisme et respect. Il ne peut être tenu responsable des retards ou empêchements dus à des cas de force majeure (intempéries, défaillance technique, grève, etc.).
12. Données personnelles
Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de l'exécution des services. Conformément à la législation belge et au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant.